

Alle Wilk.

ce que par eux sera fait entre eux avec leurs parents, et  
 pour l'entretien de l'un d'eux avec ses autres parents, en ce que  
 les Conjointes ont obtenu les biens d'icelle de son mari  
 acquis de son mariage par son mari, François Fabre fils de  
 St. Symphorien, marié avec sa sœur, Marie Geneviève, quelle  
 lors du mariage de Paulhac, y furent Fabre de son mari, quelle  
 pour le payement de son mari de Seyrolles par le C. et par le C. de St. Symphorien  
 avec les autres y pour les autres parties, Conjointes avec son mari  
 de son mari, et en ce que  
 Fabre, Guillaume Cros & Touyres  
 Fabre,

Collé au Bureau de Montargis le 14  
 Février 1704 (Arguilla)

Doullac, Lamothès  
 Joyette

5.2.1704 : A St. Symphorien mariage entre  
 Antoine FABRE brassier, fils de feu  
 Antoine FABRE et de Catherine RESOMBES  
 du village de Paulhac en la paroisse de  
 St. Symphorien et : Marguerite SIRVAIN  
 fille de Pierre SIRVAIN et de Marguerite  
 DELRIEU. Présents : François FABRE  
 Prêtre de St. Symphorien - Jean NOEL  
 \* Prêtre de Ste. Geneviève - Guillaume CROS  
 de Paulhac - Guillaume TOUYRE paysan  
 de Seyrolles en la paroisse de St.  
 Hyppolite . RR - P.C. = signature NOEL  
 D.25 N° 47

A. J. Wilk.